



Appel à communication en vue des Journées d'Étude

Autour de l'œuvre théorique de Martino Nieddu : discuter et développer des propositions novatrices

Qui se tiendra à Reims les 22 et 23 octobre 2024

Martino Nieddu (brutalement disparu en 2018 à l'âge de 60 ans) a poursuivi un parcours de recherche, de sa thèse consacrée au système agro-industriel français à ses derniers travaux ouvrant un programme de recherche en bioéconomie, porteur de pistes de recherche concernant principalement trois domaines : la méso-analyse régulationniste, l'analyse patrimoniale et la bioéconomie. Les journées proposées visent à discuter et prolonger ces apports.

1 Une méso-analyse régulationniste

Ayant mobilisé dans le cadre de sa thèse de doctorat, pour étudier les dynamiques de longue période dans l'agriculture et le système agro-industriel français¹, une méthode d'analyse des systèmes productifs régulationniste², il met en évidence le jeu des conflits entre comportements individuels et la genèse d'une cohérence dialectique (et non fonctionnaliste) endogène à un secteur, dépassant l'idée d'une stricte détermination des comportements par les dispositifs institutionnels. Il montre également comment les relations marchandes et les relations non-marchandes (en particulier les relations patrimoniales) s'interpénètrent pour constituer un régime de comportement économique, les relations

¹ Nieddu, Martino. 1998. *Dynamiques de longue période dans l'agriculture productiviste et mutations du système agro-industriel français contemporain*. (Thèse de doctorat). Université de Reims.

² Bartoli, Pierre, and Boulet, Daniel. 1990. Régulation et spécificités sectorielles : la sphère viticole. *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, 17, 7-38.

Bartoli, Pierre, and Boulet, Daniel 1989. *Dynamique et régulation de la sphère agro-alimentaire, l'exemple viticole*. Montpellier: INRA Montpellier.

non marchandes, loin de constituer seulement des contraintes externes pour le marché, ayant une dimension proprement économique.

Pour lui, « la régulation [est] un résultat et non un a priori de l'analyse dans trois de ses dimensions : (a) l'identification de ce qui est régulé ; (b) l'identification des modalités de régulation ; (c) l'identification de l'espace formant le sous-système pertinent pour la régulation, qui ne se confond pas nécessairement avec l'espace sectoriel »³. Il ouvre ainsi la question de la détermination de l'espace des sous-systèmes pertinents, un enjeu aujourd'hui au cœur des travaux régulationnistes.

Pour poursuivre ce travail trois principaux points nous semblent devoir être traités :

1. Pour ancrer la mésoéconomie comme échelle pertinente d'analyse dans les sciences économiques, voire dans le but de souligner sa centralité dans la compréhension des économies contemporaines (les régimes globaux ne peuvent être finement appréhendés que par la diversité des systèmes productifs méso-économiques), il est fondamental de continuer à documenter par des analyses d'économie appliquée ce niveau d'analyse en enrichissant les travaux historiques sur le monde agricole et en ouvrant l'analyse à de nouvelles dynamiques productives.

2. Des travaux récents questionnent (voire remettent en cause) le concept de « compromis institutionnalisés », pourtant au cœur de l'analyse régulationniste (quel que soit le niveau d'analyse), en soulignant que d'autres types de mécanismes de régulation s'y ajouteraient ou s'y substitueraient (ex. régulation par l'opacité). En substance, les processus de résolution institutionnelle des conflits au sein d'un régime économique ne passeraient pas toujours par un dialogue social (apaisé) entre les acteurs. Autrement dit, le changement institutionnel permettant la réduction temporaire des conflits n'améliorerait pas forcément le bien-être collectif. Des rapports de force existent et ils expliquent que certains acteurs détiennent le pouvoir, ce dernier s'exprimant dans les mutations institutionnelles accompagnant une crise. La dialectique relations marchandes/relations patrimoniales, centrale dans les travaux de Martino Nieddu, semble pouvoir nourrir ces réflexions. Les relations patrimoniales sont en effet considérées comme évolutives et permettant la pérennité de l'échange marchand dans le temps. La perpétuation d'un groupe social implique en effet que soient adoptées des stratégies collectives d'échanges non-marchands dans une logique d'adaptation au développement marchand. Cela engendre du changement institutionnel qu'il convient de saisir.

3. Trop souvent frileux vis-à-vis de l'étude du niveau microéconomique, les régulationnistes peuvent trouver dans les travaux de Martino Nieddu (sur les mondes de production, mais aussi les modèles productifs) un regard original sur cette échelle d'analyse et ses modes d'analyse. Cela pourrait inciter la mésoéconomie régulationniste à engager un travail de conceptualisation et d'élaboration d'une méthodologie pour l'étude du niveau microéconomique, nécessairement connectée à l'analyse mésoéconomique déjà stabilisée et, au-delà, de s'interroger sur sa démarche épistémologique, son recours à la pluridisciplinarité et, notamment, à l'histoire.

2 L'analyse patrimoniale

Comprendre les formes de régulation suppose de comprendre les différentes logiques qui structurent le fonctionnement économique et, au-delà, social et sociétal. Martino Nieddu a développé l'hypothèse selon laquelle le fonctionnement économique ne relève pas seulement de la logique marchande, ni même de celle-ci à laquelle on adjoindrait l'effet de logiques non économiques, principalement

³ Nieddu, 1998, p. 45

véhiculées par l'intervention publique, mais aussi de logiques non marchandes, économiques et non-économiques. Le non-marchand n'est ainsi plus assimilé au non-économique mais joue, au contraire, un rôle actif dans le fonctionnement et la régulation économiques.

La coexistence, au sein de l'agriculture française, d'une logique marchande et d'une logique non-marchande permettant aux agriculteurs de développer des stratégies actives d'orientation du secteur assurant leur reproduction en tant que groupe social via la reproduction de leur patrimoine. Le patrimoine est alors vu comme "relation économique spécifique, extérieure, complémentaire et antagonique à la relation de marché"⁴ ; c'est un "ensemble de biens dévolus à la transmission entre les générations, extérieur aux relations inter-individuelles du marché"⁵. Le patrimoine est une relation inter-individuelle insérant les individus dans un groupe qui a sa propre autonomie en cherchant à se reproduire. Martino a développé quatre hypothèses susceptibles d'être appliquées à l'ensemble des analyses patrimoniales et à ce titre à discuter, prolonger et enrichir :

1. La perpétuation d'un groupe en tant que tel ne passe pas seulement par des relations non-marchandes et non économiques mais aussi par des relations économiques de type patrimonial, qui ont leur propre consistance et positivité et ne peuvent être réduites à la gestion d'externalités ; l'étude de la régulation d'un système nécessite de ce fait de prendre en compte l'ensemble des relations, marchandes et patrimoniales, qui affectent ses éléments et leur donne un caractère hybride. Une telle exigence est particulièrement forte dans le cas des régulations sectorielles et territoriales.

2. Celles-ci assurent l'allocation de ressources et la production de biens patrimoniaux et/ou identitaires, selon des normes économiques patrimoniales et non marchandes telles que soient assurées la cohésion et la perpétuation des groupes concernés. Les relations économiques patrimoniales ("ensemble des relations économiques qui affirment et maintiennent l'identité d'un groupe social donné dans le temps et l'espace"⁶) seraient alors de même niveau hiérarchique et d'importance équivalente aux relations de marché, elles ont leur propre rationalité, opposées et complémentaires : la logique marchande désencastre les objets de leurs liens familiaux ou de leur rattachement à des localités particulières ou des communautés particulières, et détruit les relations patrimoniales préexistantes, sans pour autant offrir aucune garantie quant au renouvellement des générations humaines, à la possibilité d'une vie en société, au maintien d'un certain état du milieu naturel et des conditions nécessaires à la vie à long terme d'une société ; la logique patrimoniale reproduit le lien de long terme entre les objets et leurs conditions particulières de production et d'usage, leur identité, leur lien au temps et à l'espace, et permet la reproduction, générationnelle et territoriale, du collectif qui leur a donné naissance.

3. L'échange marchand ne peut subsister que par la restauration permanente de nouvelles relations patrimoniales, à mesure des destructions qui s'opèrent, relations dont la finalité est précisément de rendre moins incertaine la perpétuation économique des communautés sociales préexistantes. Ce développement patrimonial concomitant et opposé au développement marchand est ainsi interprété comme une régulation de l'échange marchand. Le compromis social des régulationnistes est alors concevable comme directement « assemblé » au niveau des individus dans la tension/ complémentarité entre relation marchande et relation patrimoniale.

⁴ Nieddu, Martino. 2006. *Réévaluer la notion de patrimoine*. (HDR Habilitation à diriger des recherches). Université de Reims, Reims, p. 12

⁵ Nieddu, 2006. p. 12

⁶ Nieddu, 2006. p. 52

4. Les dynamiques économiques et institutionnelles sont le produit de la tension entre deux institutions fondamentales, l'institution patrimoniale et l'institution marchande, incomplètes en elles-mêmes, qui ne peuvent exister de façon autonome et correspondent au sens premier du terme institution (la capacité à ordonner et à contraindre). Cette caractérisation des institutions concrètes et des biens concrets conduit donc à les voir comme des « objets hybrides », les biens acquérant des dimensions marchandes et identitaires, insérées dans ces relations marchandes et patrimoniales, et portant des valeurs hybrides, marchandes et patrimoniales.

Développer l'approche patrimoniale passe notamment par l'approfondissement de certaines questions : existe-t-il une ou des logiques patrimoniales et comment les définir, en particulier spécifier leur rationalité ? peut-on analyser le fonctionnement et la régulation économiques par la juxtaposition contradictoire des deux logiques que seraient la logique marchande et la logique patrimoniale ? enfin, comment définir les principes généraux d'une approche patrimoniale analytique et critique ?

3 La bioéconomie

Après avoir discuté de l'idée d'une « grande transformation » capitaliste de l'agriculture et montré qu'une partie du développement de l'industrie agro-alimentaire est, historiquement, contrôlée par la petite entreprise agricole, Martino Nieddu a commencé très tôt à étudier les « valorisations non-alimentaires » des produits agricoles. Suivant l'évolution des référentiels des institutions en charge des politiques agricoles et industrielles, il va alors s'intéresser à la chimie verte, puis à la bioéconomie. Il identifie une variété de régimes de production de connaissances et d'activités économiques et une variété de business modèles qui reposent sur des patrimoines productifs collectifs permettant aux groupes d'acteurs qui les possèdent et les entretiennent de « piloter » le changement. Trois modèles de bioéconomie se font alors concurrence tout en recherchant des compromis : la bioéconomie des bioraffineries comme économie d'apprentissage, la bioéconomie des biotechnologies comme économie des promesses, la bioéconomie écologique comme économie de la prudence et du partage. Cette lutte entre modèles et groupes sociaux ne se livre pas à armes égales et un « dominant design » apparaît clairement avec la bioéconomie des bioraffineries, laquelle vise prioritairement à ce que l'on substitue terme à terme des molécules biosourcées à des molécules « pétro-sourcées » afin de fabriquer des produits destinés aux mêmes usages que ceux que l'on connaît aujourd'hui. Il s'agit en quelque sorte, comme l'enseigne le « principe de Lampedusa », de « tout changer pour ne rien changer ». Le sens de ce qu'on appelle « transition » écologique est alors posé.

Ces analyses nourrissent un certain nombre de questionnements :

1. En matière de systèmes socioéconomiques, il y a nécessité à mener des recherches pluridisciplinaires, articulant des connaissances de différentes disciplines, mais aussi des recherches transdisciplinaires, au sens de recherches en lien avec des acteurs engagés sur le terrain, pour saisir les phénomènes étudiés et les dynamiques à l'œuvre. Dans ses travaux, Martino Nieddu a jeté des ponts entre économie et histoire, économie et sociologie, économie et chimie... Il a fait partie ou fréquenté des communautés scientifiques, réunies autour de la Revue de la Régulation, de la revue *Natures Sciences Sociétés* ou dans la perspective de l'économie écologique ou des *Transition Studies*, qui prônent de telles approches. Comment peut-on caractériser cette démarche, sur laquelle, paradoxalement, Martino Nieddu a peu écrit, semble-t-il ? En quoi s'inscrit-elle dans ces courants de pensée ou les sous-courants qui les traversent ? Quelle est l'actualité de ces perspectives de recherche

pluri-disciplinaires et trans-disciplinaires ? Y-a-t-il aujourd’hui de nouvelles perspectives qui se dessinent ?

2. Dans les contextes d’incertitude radicale qui caractérisent les enjeux de transition, la construction de l’avenir est un point crucial. La notion de patrimoine, à laquelle se référait Martino Nieddu, était aussi entendue au sens de la création de l’irrévocable, de la préemption de l’avenir par certains. Cette problématique de la construction du temps et des trajectoires a occupé beaucoup de travaux institutionnalistes – on pense notamment à la “futurité” au sens de Commons. Alors que le régime d’historicité est aujourd’hui bouleversé, de quelles analyses dispose-t-on pour appréhender cette construction du temps et, en particulier, de l’avenir ? En quoi la nécessité de prendre en compte des phénomènes d’accélération, mais aussi le temps extrêmement long, oblige-t-elle à de nouvelles réflexions en la matière ?

3. Les enjeux du développement durable et de transition écologique se sont peu à peu imposés aux acteurs politiques et économiques, ils s’en sont saisis, en sélectionnant certains aspects afin de (re)légitimer leurs décisions et stratégies, tout en en refoulant d’autres. Ces enjeux ont aussi été incorporés dans l’étude des dynamiques sectorielles et territoriales et, plus largement, dans celle du capitalisme. Comment le sont-ils ? Quelles grilles de lecture s’offrent à nous pour en comprendre les tenants et les aboutissants ? Peut-on encore parler de la recherche d’un “art de vivre”, comme l’écrivait Martino Nieddu dans les années 1990, au sujet du développement durable ? N’est-ce pas l’habitabilité de la planète qui est aujourd’hui en question ? Quel sens a l’hypothèse d’un développement anthropogénétique au temps de l’Anthropocène ou du Capitalocène ?

Il s’agit ici des aspects principaux des travaux de Martino tels que les organisateurs les perçoivent, des propositions de communication discutant et/ou prolongeant les apports de ses travaux en mettant en évidence d’autres aspects sont également bienvenues.

* *
*

Afin de mettre en discussion ces diverses propositions et de bénéficier de leur capacité heuristique, nous proposons de réunir les chercheurs intéressés dans le cadre de Journées d’étude en commun qui se tiendraient les mercredi 22 et jeudi 23 octobre 2024. Pour cela ces derniers sont invités à adresser au comité d’organisation, avant le 31 mai 2024, une lettre d’intention, d’une page environ, résumant le contenu de leur communication (workshop.mnieddu.regards@univ-reims.fr). Après avis du comité, un programme définitif sera établi, les communications écrites (en français et/ou en anglais) devant être envoyées pour le 15 septembre 2024. Les journées se tiendront à l’Université de Reims Champagne-Ardenne sous le patronage de la Maison des sciences de l’homme et de la société et du laboratoire Regards de la même université. Les communications auront vocation à publication dans un numéro d’une revue économique et dans un ouvrage collectif.

Synthèse du calendrier

Lettre d’intention → 31 mai 2024 à workshop.mnieddu.regards@univ-reims.fr

Retour sur les intentions → courant juin 2024

Envoi des textes des communications → 15 septembre 2024

Journées d’étude → 22 et 23 octobre 2024

Comité d'organisation

Christian Barrère ; Jérémie Bastien ; Romain Debref ; Florence Gallois ; Franck-Dominique Vivien ;
Françoise de Paiva ; Gaëlle Delepierre ; Benoît Delerue ; Ambre Husson ; Claire Pierrot ; Fabrice
Thuriot

Contact : workshop.mnieddu.regards@univ-reims.fr

Comité scientifique en cours de constitution